



QC2 :

**Relancer les marchés publics**

Animé par Claude HALLAIS



### Points abordés

- 1. Sensibilisation sur le **cash de l'entreprise**
- 2. Présentation des **enjeux de la réforme des marchés publics** de 2004
- 3. Les principaux **points de la réforme** : cadre législatif, acteurs et besoins, documents constitutifs, etc.
- 4. **Analyse d'offres** : parutions, actes d'engagement, cahiers des charges
- 5. **Optimiser le recouvrement** en maîtrisant les modalités de facturation, le circuit de relance
- 6. La notion du **délai de paiement dans le cadre des marchés publics** : délai global, détermination du point de départ du délai, les différents points de départ
- 7. Connaissance du **circuit de validation paiement**, les interlocuteurs
- 8. Exemple : le **recouvrement** dans le cadre des **marchés publics de travaux**



### Objectifs

- **Appréhender** la réforme des Marchés Publics.
- **Optimiser** le règlement des créances publiques.
- **Mesurer** les principales implications dans la réponse à l'appel d'offres.



### Publics concernés

- Toute personne ayant en charge le recouvrement auprès des administrations dans le cadre des marchés publics.

### Les points forts

Le recouvrement des créances publiques est complexe de par la multitude des intervenants dans le circuit de validation, la réforme des marchés publics et la nature de la facturation.

La mise en place d'une démarche de gestion des créances de type « Crédit Management » permet de prévenir les risques de retards de paiement.

**1 journée**

(1400 Euros H.T. / jour)

Bon de Commande à imprimer, remplir et à retourner par fax au **01.70.24.84.47**

**Coordonnées Fournisseur**

CASH FOR GROWTH  
 CFDSE – 6 Rue de Valmy – 93100 MONTREUIL SOUS BOIS  
 Tél : 01.49.20.66.29

RCS Bobigny 493 870 979 - SARL au capital de 7 500 Euros

**Votre interlocuteur : François de Landes**

Téléphone : **06 29 35 29 40**  
 Mail : **fdelandes@cashforgrowth.fr**

**Coordonnées clients**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

CP – Ville : \_\_\_\_\_

Représenté par : *(rayez la mention inutile)*

M./Mme : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

**PRESTATIONS DE SERVICE**

Désignation	Référence	Prix Unitaire HT en Euros	Quantité	Prix Total HT en Euros
Formation : Relancer les marchés publics	QC2	1400	1	1400
<b>TOTAL FORMATION</b>				1400

**Dates de formation souhaitées\* dans vos locaux :**

(\* sous réserve de la disponibilité du formateur – une confirmation de date vous sera envoyée à réception de votre bon de commande)

Conditions particulières :

1. Les frais de déplacement hors Ile-de-France (transport, hébergement, etc.) sont à la charge du client
2. Conditions de règlement : 30 jours date de facture

Conditions générales de vente :

**OBJET :** Conditions générales de vente des stages réalisés sur mesure pour le compte d'un Client ou d'un groupe. **CHAMP D'APPLICATION :** Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente. **PRIX/CONDITIONS DE REGLEMENTS :** Tout stage ou cycle commencé est dû en entier. Les factures sont payables à l'ordre de CASH FOR GROWTH. Un acompte de 30 % est versé à la commande. Cet acompte restera acquis à CASH FOR GROWTH si le Client renonce à la formation. Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations. **REGLEMENT PAR UN OPCA :** Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA, il doit prévenir CASH FOR GROWTH et s'assurer de la bonne fin de cette demande. **PENALITE DE RETARD :** Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à une fois et demi le taux d'intérêt légal. **CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT :** Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit. **INFORMATIQUE/LIBERTES/CONFIDENTIALITES :** Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à CASH FOR GROWTH pour et dans le cadre de l'exécution des formations commandées pourront être communiquées aux partenaires contractuels de CASH FOR GROWTH. Conformément à la réglementation française qui est applicable à ces fichiers, le Client peut écrire à CASH FOR GROWTH pour s'opposer à une telle communication des informations le concernant. Il peut également à tout moment exercer ses droits d'accès et de rectification dans le fichier de CASH FOR GROWTH. La société CASH FOR GROWTH et ses partenaires contractuels reconnaissent la valeur économique importante pour le client des informations que celui-ci est disposé à lui dévoiler en toute confiance, dans le cadre des formations. CASH FOR GROWTH et ses partenaires contractuels s'interdisent toute utilisation directe ou indirecte et divulgation des informations qu'il aurait pu acquérir lors de sa collaboration avec le client sauf accord écrit de celui-ci. **ATTRIBUTION DE COMPETENCES :** Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY.

**Pour le client**

**A** \_\_\_\_\_ **Le** \_\_\_\_\_  
 Cachet et Signature du client, précédés de la mention « Lu et approuvé » :

**Pour le fournisseur**



www.cashforgrowth.fr

**Cash for Growth**  
 Postes clients et fournisseurs

Audit • Formation • Conseil • Logiciel